RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 2635/Just.
OBJET:
Affaire RASHIDI.

Astrida, le 10 octobre 1951.

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Comme suite à votre lettre n° 2836/RMP.1008/Kit. du 5 octobre 1951, j'ai l'honneur de vous faire savoir que RASHIDI Ducire n'a pu être découvert à Astrida.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch.LEES,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à
K I G A L I .